

18 septembre 2023

Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leurs anticipations d'inflation • 3ème trimestre 2023

Les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise sont stables à l'horizon un an et se replient à 2,5 % à l'horizon 3-5 ans

Perception et anticipations des entreprises sur l'inflation en France (prix à la consommation)

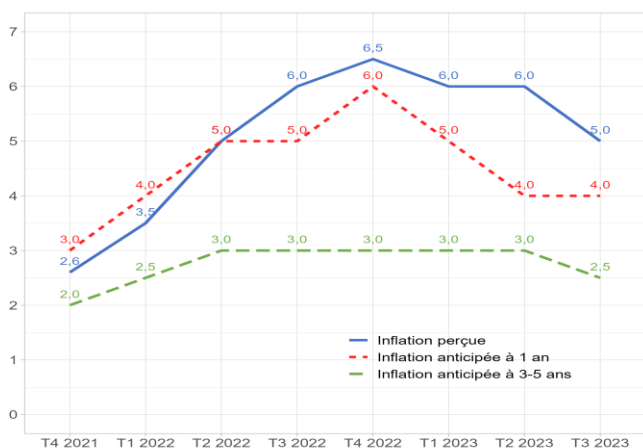
Notre enquête trimestrielle sur les anticipations d'inflation (définie ici comme la hausse de l'indice des prix à la consommation), qui constitue un module de l'Enquête de Conjoncture de la Banque de France, a été menée du 29 août au 5 septembre. Au troisième trimestre 2023, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise se situe à 5 %, soit un peu au-dessus de l'indice des prix à la consommation ([IPC](#)) (4,9 % en août) et en dessous de l'indice harmonisée ([IPCH](#)) (5,7 % en août). Leur anticipation médiane à un an s'établit à 4 %, et celle à moyen terme - horizon 3 à 5 ans - à 2,5 %.

Tableau 1 – Inflation perçue et anticipée par les entreprises (médiane en %)

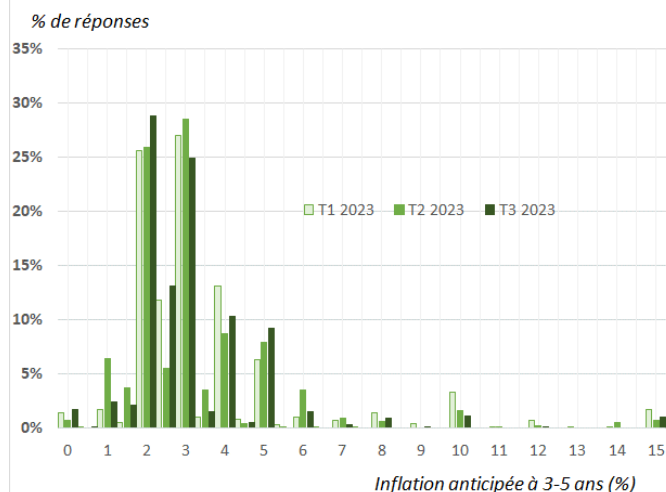
	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Inflation perçue	6,5	6,0	6,0	5,0
Inflation anticipée à 1 an	6,0	5,0	4,0	4,0
Inflation anticipée à 3-5 ans	3,0	3,0	3,0	2,5

Au troisième trimestre 2023, la médiane de l'inflation perçue est en baisse de 1 point de pourcentage (pp) par rapport au trimestre précédent, alors que celle anticipée à 1 an est stable. La médiane de l'inflation à moyen terme (3-5 ans) baisse à 2,5 % et retrouve ainsi son niveau du premier trimestre 2022. En particulier, la proportion des réponses anticipant 2 % d'inflation a progressé à près de 30 % et est désormais la modalité la plus fréquente dans la distribution.

Graphique 1: Évolution de la perception et des anticipations d'inflation (médianes en %)



Graphique 2: Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (en %)

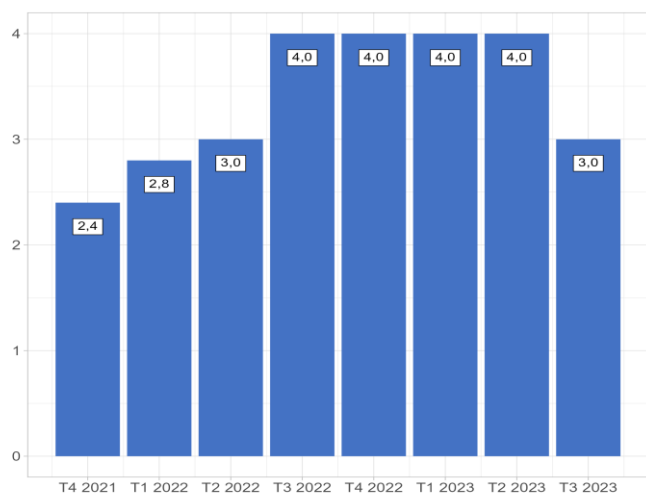




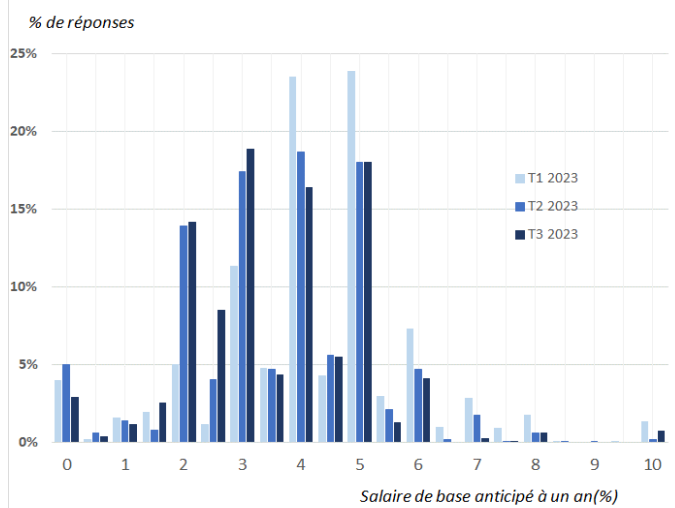
Croissance des salaires de base à un an anticipée par les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise anticipent une croissance des salaires de base dans leur entreprise de 3 % à un an (médiane), après 4 trimestres de stabilité à 4 %. Les réponses anticipant une augmentation des salaires de 2 % à 3 % rassemblent 42 % de la distribution et progressent de 7 pp sur un trimestre.

Graphique 3: Evolution de l'anticipation à un an des salaires de base (médiane en %)



Graphique 4: Distribution des anticipations des salaires de base à un an (%)



Méthodologie

Cette enquête a été menée du 29 août au 5 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise. Elle couvre trois grands secteurs marchands de l'économie et des entreprises de toutes tailles et de toutes régions de France métropolitaine. Les opinions des chefs d'entreprise sont recueillies par téléphone au cours de l'entretien mensuel de conjoncture de l'Enquête Mensuelle de Conjoncture et chaque chef d'entreprise est interrogé une seule fois par an sur ce module. Quatre questions leur sont posées :

- 1 - En pourcentage, quel est selon vous le taux d'inflation actuel en France ?
- 2 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans un an en France ?
- 3 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans 3 à 5 ans en France ?
- 4 - En pourcentage, quelle sera selon vous l'évolution des salaires de base (bruts, hors primes) dans votre entreprise sur les 12 prochains mois ?

Pour mémoire, le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes ni les heures supplémentaires.

Les données sont tronquées au 99^{ème} centile. Pour le calcul des résultats, les réponses sont pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats.

